

NOTRE-DAME DU
GRANDCHAMP

INSCRIPTION DEFINITIVE – PREPA EC – 2022/23

**Ce dossier est à retourner dans les 5 jours suivant
la validation définitive du vœu sur le site PARCOURSUP (sans autre vœu en attente)**

① Téléchargez et complétez ce dossier.

② Joignez les pièces suivantes dûment complétées :

- Fiche famille et étudiant [document 1]
- Chèque(s) à l'ordre de **OGEC Notre-Dame du Grandchamp**
- Engagement financier [document 2] et l'avis d'imposition 2021
- Autorisation de prélèvement SEPA et un RIB - si choix de ce mode de paiement [document 3]
- Bulletin d'adhésion à l'APEL - le cas échéant [document 4]

③ Envoyez votre dossier complet à :

Notre-Dame du Grandchamp
Enseignement supérieur
PREPA EC option générale
Madame BAUDOUIN
97, rue Royale
78000 Versailles

Notre-Dame du Grandchamp
Enseignement supérieur
PREPA EC option technologique
Madame HUGUET
97, rue Royale
78000 Versailles

④ Documents à conserver :

- Annexe 1 : Informations financières
- Annexe 2 : Liste des catégories socio-professionnelles

⑤ Règlement RGPD :

Les informations ou données recueillies par l'intermédiaire de ce dossier seront traitées en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère Personnel. Les données ne seront pas exportées et vous disposerez des droits suivants : information, accès, suppression, rectification, opposition et limitation des traitements.

Contact RGPD : Gérard ALLOT – g.allot@nd-grandchamp.fr



Attention : ces informations serviront à vous contacter. Merci de nous signifier de tout changement.

Situation familiale père et mère père seul mère seule autre :

NOM complet d'état civil :

NOM d'usage :

Prénom :

Second prénom :

Date de naissance :

Ville :

Dépt :

Pays :

Nationalité :

portable :

e-mail :

Matricule PARCOURSUP (numéro à 6 chiffres pour les bacheliers 2021) :

Établissement actuel :

Privé Public

Adresse :

CP/Ville :

Code établissement (voir relevé du baccalauréat de français, code à 7 chiffres + 1 lettre) :

Classe actuelle :

L'élève a-t-il redoublé ? Non Oui (classe :)

Adresse de l'étudiant (si chambre en ville) :

Nom du propriétaire :

CP/Ville :

Adresse :

Téléphone :

Classe demandée

PREPA ECG

Maths approfondies HGGMC

Maths approfondies ESH

Maths appliquées HGGMC

Maths appliquées ESH

PREPA ECT

Langues étudiées

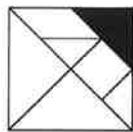
LVA : anglais allemand

LVB : allemand espagnol anglais chinois autre :

Signature des parents ou du représentant légal qui :

- Atteste(nt) avoir pris connaissance des conditions financières et les accepte(nt)
- Autorise(nt) l'établissement et l'APEL (Association de parents d'élèves) à utiliser, le cas échéant, leur (sa) messagerie électronique.

Faire précéder les signatures, de la mention manuscrite « Lu et approuvé »



NOTRE-DAME DU
GRANDCHAMP

ENGAGEMENT FINANCIER - PREPA EC - 2022/23

[DOCUMENT 2]

Madame, Monsieur :

Adresse :

Code Postal et ville :

Tél. Fixe :

Tél. Portable :

Reconnaissent avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des modalités financières de Notre-Dame du Grandchamp et inscrivent définitivement leur enfant :

NOM :

PRENOM :

Classe Prépa EC-1^{ère} année Prépa EC-2^{ème} année Option Générale Option Technologique

S'engagent à verser la contribution annuelle :

CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES (cochez la case correspondant à votre choix)

CATEGORIE	1	2	3	4	5	6
	<input type="checkbox"/>					
Contribution annuelle ¹	507 €	730 €	920 €	1 220 €	1 500 €	2 700 €
Arrhes ² (déduites de la facture annuelle)	200 €	250 €	300 €	430 €	470 €	520 €

Pour les nouveaux inscrits, le versement des arrhes se fera par chèque (à l'ordre d'OGEC Notre-Dame du Grandchamp) et sera encaissé à réception, pour être déduit de la facture d'octobre 2022.

Pour les dossiers en réinscription, les arrhes feront l'objet d'un prélèvement fin juin 2022 pour les familles déjà en prélèvement. Pour les autres, elles seront versées par chèque (à l'ordre d'OGEC Notre-Dame du Grandchamp) ; dans les deux cas, le montant sera déduit de la facture d'octobre 2022.

CONTRIBUTIONS OPTIONNELLES (cochez les cases correspondant à vos choix)

	OUI	NON
Repas du soir 1 ^{ère} année, inscription annuelle : 830 euros ³	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repas du soir 2 ^{ème} année, inscription annuelle : 770 euros ³	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dont 300 € d'arrhes (1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année) versées par chèque à l'inscription à l'ordre d'OGEC Notre-Dame du Grandchamp. L'absence de chèque d'arrhes entraîne systématiquement l'annulation de l'inscription.		
Adhésion à l'APEL (ne pas envoyer de chèque) La cotisation à l'Association des Parents d'Elèves vous est proposée pour un montant annuel de 25 €, qui sera ajoutée à votre facture annuelle.	Adhésion à l'APEL <input type="checkbox"/>	Adhésion à l'APEL et l'UNAPEL (cf. Bulletin de l'APEL- document 4) <input type="checkbox"/>
		Non adhésion à l'APEL <input type="checkbox"/>

MODE DE REGLEMENT¹(cochez la case correspondant à votre choix)

Par prélèvement automatique (compléter l'Autorisation de prélèvement - document 3)	<input type="checkbox"/> mensuel <input type="checkbox"/> trimestriel
Par 1 chèque à l'ordre d'OGEC Notre-Dame du Grandchamp	<input type="checkbox"/>
Par virement (cf Informations financières - Annexe 1)	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE DES REPRESENTANTS LEGAUX :		SIGNATURE DE L'ETUDIANT :
Père	Mère	

¹ Sauf cas de force majeure, tout semestre entamé est dû.

² Chèques non remboursables en cas de désistement postérieur à la validation du « oui définitif » sur PARCOURSUP, sauf échec au bac ou cas de force majeure (décès).

³ Toute année entamée est due en totalité.

Mandat de
prélèvement
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **OGEC NOTRE DAME DU GRANDCHAMP** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **OGEC NOTRE DAME DU GRANDCHAMP**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS) : **FR25ZZZ391731**

Débiteur

Votre Nom

Votre
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Créancier

OGEC NOTRE DAME DU GRANDCHAMP

97 rue Royale

78000 VERSAILLES

France

Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

Le :

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

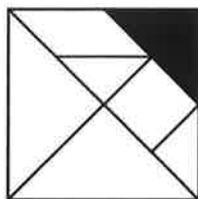
Madame, Monsieur.....
Pour mon enfant :
En classe de :

Opte(nt) pour le prélèvement

- Mensuel
(sur 9 mois : du 15 octobre au 15 juin)
- Trimestriel
(sur 3 mois : 15 octobre – 15 janvier – 15 avril)

Fait à Le,

Signature :



NOTRE-DAME DU
GRANDCHAMP

VOUS OPTEZ POUR LE REGLEMENT PAR PRELEVEMENT

Nous vous remercions de remplir **précisément** l'autorisation jointe en **veillant** **particulièrement aux points suivants** :

Vous devez indiquer



- | | |
|------------------------------|--|
| ❶ Références débiteur | votre nom et adresse complète |
| ❷ Compte à débiter | toutes les références figurant sur votre R.I.B. |
| ❸ Périodicité | cocher la case correspondante à votre choix (trimestriel ou mensuel) |

NE PAS OUBLIER :

- ❹ de dater et signer la demande de prélèvement en haut et en bas du formulaire**
- ❺ de joindre un RELEVÉ d'IDENTITE BANCAIRE (un chèque «annulé» n'est pas accepté)**

Exceptionnellement, vous pouvez aussi opter pour le règlement par chèque :

Ce règlement sera établi en 1 chèque au plus tard le 15/10/2021, à l'ordre de l'OGEC Notre-Dame du Grandchamp. **C'est une gestion lourde avec des risques de perte**, retard, etc ... Aussi, vous devez nous **adresser votre chèque par la poste** et non par l'intermédiaire de votre enfant.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération.

G. ALLOT

Responsable administratif et financier

SI UN DE VOS ENFANTS EST DEJA INSCRIT,
SI VOUS AVEZ OPTÉ POUR LE PRÉLÈVEMENT
ET SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES RESTENT INCHANGÉES,
VOUS N'AVEZ PAS À REMPLIR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT JOINTE

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre
APEL Notre-Dame du Grandchamp

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

En inscrivant votre enfant à Notre-Dame du Grandchamp, vous avez fait le choix d'un établissement d'enseignement catholique qui privilégie le dialogue permanent entre l'équipe éducative et les familles avec comme objectif, l'épanouissement et la réussite scolaire de tous nos jeunes.

L'APEL, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre « loi 1901 », (appartenant à l'Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre National), vous représente et travaille donc en lien étroit avec l'établissement pour atteindre cet objectif.

L'APEL Notre-Dame du Grandchamp conduit ses propres projets en concertation avec la direction de l'établissement : matinée prévention vélo, journée de formation pour les parents correspondants, café-rencontres avec l'association de *networking* et *outplacement* Oser78 ... L'APEL s'associe aussi à des actions menées par Notre-Dame du Grandchamp : participation des parents aux jurys d'entretien de préparation aux oraux des écoles de management, aux séances de job dating du lycée professionnel. Enfin, elle co-finance avec l'établissement des actions en faveur des élèves : sensibilisation aux addictions ...

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer.

Par ailleurs **vous pouvez vous impliquer directement en rejoignant le conseil d'administration** de l'APEL Notre-Dame du Grandchamp afin de contribuer à des commissions de réflexion et des projets de développement. Le conseil, constitué d'une vingtaine de parents bénévoles au service des familles, se réunit en moyenne une fois par mois. A cette occasion, la direction partage avec le conseil, en toute transparence et de manière constructive, l'actualité et les sujets de préoccupations de l'établissement

Nous comptons sur vous pour soutenir l'APEL à travers votre cotisation, voire rejoindre cette dynamique équipe en vous portant candidat au conseil d'administration. **Les élections auront lieu en septembre, lors de l'assemblée générale. Une convocation vous sera envoyée.**

Un très grand merci de votre soutien et engagement !

Laurent BROSSARD /
Président APEL

Pierre JACQUEMIN
Directeur N-D du Grandchamp

BULLETIN D'ADHÉSION 2022-2023

à retourner dans le dossier d'inscription à Notre-Dame du Grandchamp - 97 Rue Royale - 78000 Versailles

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Tel mobile : Mail (mention obligatoire) :@.....

Parent de :

Nom et prénom : Scolarisé en classe de :

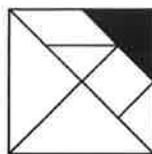
Adhère à l'APEL Notre-Dame du Grandchamp et reporte ce choix sur la fiche « Famille » du dossier d'inscription.

- Je ne cotise pas dans un autre établissement privé : 25€ pour l'ensemble de la famille
- Je cotise déjà dans un autre établissement privé pour un enfant plus jeune : 11,50€ pour l'ensemble de la famille

Préciser le nom de l'établissement et le nom de l'enfant _____

Merci de ne pas adresser de chèque à l'Apel car votre cotisation sera débitée sur la facture émise par le Lycée

Date et signature :



NOTRE-DAME DU
GRANDCHAMP

INFORMATIONS FINANCIERES – PREPA EC

[ANNEXE 1]

CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

Si vous ne pouvez justifier d'une bourse d'Etat : Le coût de la scolarité de votre enfant correspond à la catégorie 6 du tableau ci-dessous.

CATEGORIE	6
Contribution annuelle 2022 - 2023	2 700 €
Arrhes (déduits de la facture annuelle)	520 €

Pour les boursiers le coût de scolarité est précisé ci-dessous :

CATEGORIE	1	2	3	4	5	6
Quotient familial	inférieur à 3 125 €	3 125 € à 4 650 €	4 651 € à 7 050 €	7 051 € à 9 390 €	9 391 € à 10 140 €	Supérieur à 10 141 €
Contribution annuelle 2022 - 2023	507 €	730 €	920 €	1 220 €	1 500 €	2 700 €
Arrhes (déduits de la facture annuelle)	200 €	250 €	300 €	430 €	470 €	520 €

MODE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL – ETUDIANTS BOURSIERS

Calculez le revenu annuel de l'année 2020 :

Revenu annuel imposable avant abattement (correspondant à la ligne «salaires et assimilé» de vos déclarations : d'impôt, BIC, BNC) auquel il faut ajouter les allocations diverses¹ et autres avantages en nature estimés à leur valeur réelle ainsi que les autres revenus : *fonciers, pensions alimentaires, titres etc...*

Calculez votre coefficient de charge :

coefficient de base : 2 points

- + 1 point pour chaque enfant à charge
- + 1 point par personne à charge en plus des enfants
- + 1 point supplémentaire pour une personne handicapée
- + ½ point pour tout enfant scolarisé dans le supérieur
(joindre un certificat de scolarité)

Divisez votre revenu par le coefficient obtenu et reportez-vous au document « Informations financières » correspondant à votre formation pour définir le montant de votre contribution annuelle.

**Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au service comptabilité au 01.39.24.12.85.
Joindre au dossier la copie de l'avis d'imposition 2021 accompagnée des documents vous ayant permis de
calculer votre quotient familial.**

¹ Allocations familiales exclues

A cette contribution s'ajoutent, pour l'année :

- ✓ **65 € de cotisations diverses** qui sont intégralement reversées aux organismes de l'Enseignement Catholique auxquels nous sommes affiliés.
- ✓ **L'Adhésion APEL (Association de Parents d'Elèves)** : les sommes perçues par Notre-Dame du Grandchamp au titre de l'APEL leur sont intégralement reversées. Elles figureront sur votre facture annuelle, sauf demande écrite de votre part.

ASSURANCE

Afin d'éviter tout problème lors des déplacements scolaires et extra-scolaires, Notre-Dame du Grandchamp a souscrit, pour chaque élève, une assurance responsabilité civile. Nous conseillons vivement aux familles qui ne l'auraient pas fait de souscrire une assurance "Individuelle Accident" auprès de la compagnie ou mutuelle de leur choix.

CONTRIBUTIONS OPTIONNELLES

Les options proposées par Notre-Dame du Grandchamp donnent lieu à des conditions financières particulières indiquées sur l'engagement financier.

PETIT DEJEUNER et DEJEUNER Coûts des services de restauration proposés au sein de l'établissement (prestataires extérieurs). Consultez la page « Restauration » de notre site pour plus de détails.

INTERNAT-EXTERNÉ

Des salles de travail, surveillées ou non, sont mises à disposition des étudiants tous les soirs jusqu'à 21h50, le samedi jusqu'à 17h50 et certaines semaines de vacances (horaires susceptibles d'être modifiés par les décisions gouvernementales).

De plus, hors vacances, la possibilité de dîner dans l'établissement est proposée aux étudiants de Prépa EC :

Coût de l'inscription annuelle en Prépa 1 ^{ère} année	830 € Arrhes obligatoires à verser à l'inscription : 300 €
Coût de l'inscription annuelle en Prépa 2 ^{ème} année	770 € Arrhes obligatoires à verser à l'inscription : 300 €

FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT

Fin octobre 2022, vous recevrez une **facture annuelle** sur Ecole Directe accessible avec les codes parents qui vous seront adressés à la rentrée. Son règlement peut s'effectuer :

- soit par **prélèvement mensuel** du 15 oct. 2022 au 15 juin 2023 (9 mois)
- soit par **prélèvement trimestriel** le 15 oct. 2022, le 15 janv. & le 15 avril 2023
- soit par **1 chèque** reçu au + tard le 15 octobre 2022 à l'ordre d'OGEC Notre-Dame du Grandchamp
- soit par **virement** au plus tard le 15 octobre 2022

BENEFICIAIRE : Notre-Dame du Grandchamp

IBAN : FR76 3006 6104 3100 0107 1890 122

BIC : CMCIFRPP

Domiciliation : CIC rive droite

EVOLUTION DE LA SITUATION FAMILIALE

Personne n'étant à l'abri d'une brusque dégradation de sa situation, en cas de lourd changement de la situation familiale, prenez contact avec le service Comptabilité en donnant toutes les pièces justificatives (*l'ensemble de ces documents restant confidentiels*).

CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

[ANNEXE 2]

Code	
10	Agriculteur exploitant
21	Artisan
22	Commerçant
23	Chef d'entreprise 10 salariés ou plus
31	Profession libérale
33	Cadre fonction publique
34	Professeur/Profession scientifique
35	Profession information-arts-spectacles
37	Cadre admin./Commercial d'entreprise
38	Ingénieur/Cadre technique d'entreprise
42	Professeur des écoles/Instituteur
43	Intermédiaire santé et social
44	Clergé/Religieux
45	Intermédiaire admin. fonction publique
46	Intermédiaire admin. commerc. entreprise
47	Technicien
48	Contremaître/Agent de maîtrise
52	Employé civil/Agent fonction publique
53	Policier/Militaire
54	Employé admin. d'entreprise
55	Employé de commerce
56	Services directs aux particuliers
62	Ouvrier qualifié dans l'industrie
63	Ouvrier qualifié dans l'artisanat
64	Chauffeur
65	Ouvrier qualifié manut. magasin. transp.
67	Ouvrier non qualifié dans l'industrie
68	Ouvrier non qualifié dans l'artisanat
69	Ouvrier agricole
71	Retraité agriculteur exploitant
72	Retraité artisan-commerçant-chef entrepr
74	Retraité cadre
75	Retraité profession intermédiaire
77	Retraité employé
78	Retraité ouvrier
81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
83	Militaire du contingent
84	Elève/Étudiant
85	Sans profession -60 ans (hors retraité)
86	Sans profession +60 ans (hors retraité)
99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)